

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 54 (1916)  
**Heft:** 15

**Artikel:** On prédzo : (patois d'Aigle)  
**Autor:** Dulex-Ansermoz  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-212049>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Poussant un soupir de soulagement, les pasteurs se mirrent à trinquer, tandis que de leur côté les quêteurs laïques faisaient honneur à un authentique vin des Gonelles 1911.

Quand, au bout d'une heure ou deux, tout le monde se retira, le syndic fit remarquer au corps pastoral que les invités demeurés fidèles au pétillant vin de nos coteaux montraient par leur attitude pleine de dignité que descendre à la cave n'est pas nécessairement synonyme de se pocharder.

Cette démonstration on peut la faire bien souvent. Mais, s'ils savaient que du vin sans alcool, entre ce jour-là dans les caves de l'Hôpital, les prédécesseurs de M. Gaudard dans la charge d'abbé de la Confrérie des vignerons ne se retourneraient-ils pas dans leur tombe ? Nous ne serions pas étonnés d'apprendre qu'on se proposait d'interroger la municipalité sur ce sacrilège. Chez les catholiques, quand une église est profanée, on ne peut y reprendre les cérémonies du culte qu'après avoir procédé à une purification dénommée la « réconciliation ». Nos lecteurs ne pensent-ils pas que les caves de l'Hôpital devraient, elles aussi, être « réconciliées » dans l'antique foi des bons vignerons.

V. F.

**La semaine d'un « panné ».** — Un jeune Vaudois, en pension à l'étranger et dont le portefeuille souffre de la crise, écrit la lettre suivante à ses parents.

« Mes chers parents, — Je vous écris aujourd'hui, lundi, par le courrier qui partira demain mardi. Ma lettre arrivera mercredi dans le canton de Vaud et vous l'aurez jeudi ; vous m'adresseserez de l'argent vendredi ; sinon je pars samedi pour être auprès de vous dimanche. »

#### ON PRÉDZO

(Patois d'Aigle.)

L'avait pequé et liait on chômo,  
Tanta Sussen, ein son couerti,  
Dévant de prédzi à se-n-omo  
Ein l'ai desein : Djan, me-n-ami,  
Te fê tui lous dzor la navéta  
Di lous Amis à la Cométa !

Se n'airet pas houai na demeindze,  
Se n'airet la bouena façan,  
Tê té saras latscha la reindze,  
T'aras dza quitta la maison  
Por fér' oncora la navéta  
Di lous Amis à la Cométa !

Le matin, i le vouai preu crairet,  
On ierro pœu férét plisséi ;  
Quatr' flu te lous pœu preu bairet,  
Mé n'ubllia pas de l'assoï  
Ein fassein todzor la navéta  
Di lous Amis à la Cométa !

Por évitâ lou mau d'estoma,  
I le tegnion d'on médecin,  
Apré dina jamé na pomma  
Ne vaut quoquiet ierro dé vin ;  
Mé te fê todzor la navéta  
Di lous Amis à la Cométa !

A la veilla, quoquiet gotette  
Baillon du cœur, i le vouai bin ;  
I ne contô pas té quartette,  
Bais-lé, mon Djan, épouai t'ein vin  
Sein férét todzor la navéta  
Di lous Amis à la Cométa !

La né, mon Djan, réduit-té d'euia,  
I sai sordzett' à m'einnoï ;  
I dévindrai na tzanta-pliatura  
Se faut l'atteindret et breci  
Peindein que te fê la navéta  
Di lous Amis à la Cométa !

Feudrai étret de pata d'andze  
Por que cein ne baillai souci.  
Mon petiou Djan, va, crai-mé, tzandze  
Et dé bouen'euia vin dremi  
Sein férét de né la navéta  
Di lous Amis à la Cométa !

DULEX-ANGERMOSZ.

#### IL Y A PROGRÈS, POURTANT !

On dit souvent que nous ne valons pas nos ancêtres. C'est possible. Nous avons, malheureusement, perdu bien des qualités que l'histoire nous fait encore admirer chez eux, et justement. Mais nos ancêtres avaient aussi leurs défauts, entre autres, à certaine époque, celui de faire trop bon marché, vraiment, de leur liberté. Nous en sommes plus jaloux, en ce temps-ci, surtout. Et ce n'est pas dommage.

Les hasards d'une petite partie de « bouquinage » nous remettent sous les yeux l'adresse que le Conseil de la ville de Vevey adressa à LL. EE. de Berne, après la noble tentative de Davel. Ce n'est pas édifiant. On sait, au reste, que la plupart des conseils des villes du Pays de Vaud, celui de Lausanne en tête, ne se montrèrent pas plus brillants.

Rappelons donc, à titre de curiosité, ce qu'écrivait le Conseil de Vevey. On le peut d'autant mieux que d'ici six jours, le 14 avril, ce sera le 113<sup>e</sup> anniversaire de l'entrée du Pays de Vaud, comme canton, dans la Confédération helvétique, et que, dix jours plus tard, le 24 avril, il y aura 193 ans que Davel expia sur l'échafaud de Vidy, sa teméraire tentative.

Voici l'adresse du Conseil de Vevey à LL. EE.

« Le Conseil de la ville de Vevey, très humbles serviteurs et fidèles sujets de VV. EE., ayant appris avec une grande horreur la noire et perfide entreprise du major Davel, qui s'est découverte à Lausanne, prennent la liberté de témoigner à VV. EE. la vive douleur qu'ils ressentent d'apprendre que des sujets de VV. EE. soient assez malheureux que de penser et d'entreprendre quelque action qui tende à la désobéissance et à la rébellion envers un souverain aussi doux et aussi sage que VV. EE. En même temps, le dit corps du Conseil, animé de zèle, de fidélité et d'attachement pour VV. EE. et pour leur service, prennent la liberté de les assurer qu'ils sont tous prêts, aussi bien que toute cette bourgeoisie, de consacrer leurs biens et leurs vies pour le service de VV. EE. et pour se conserver sous une aussi heureuse domination. — Pariant le Seigneur qu'il dissipe les machinations des ennemis de VV. EE., qu'il préside dans leurs délibérations, et qu'il répande ses plus précieuses bénédictrices et la paix dans les Etats de VV. EE., et sur les illustres membres de l'Etat qui le composent. »

**Le brave garçon !** — Un jeune garçon de la campagne, qui jamais encore n'était sorti de chez lui et de caractère timide, est invité à venir quelques jours à Lausanne, chez une tante.

Un soir, invité à passer la soirée dehors, sa tante lui donne une bougie pour descendre l'escalier, non éclairé.

Arrivé au bas, notre garçon souffle sa bougie, remonte à tâtons les cinq étages :

— Voici, tante, je te rapporte la bougie, au cas que d'autres personnes en aient besoin.

#### On babeliadzo pou dandzeraô.

Vo sède que dein noutrè z'èglises dè veladzo, lè z'homo sont d'on coté et lè fennèz dè l'autro. Ora, ne sé pas que y'avai l'autra demeindze que tracassivè on part dè citoyens ; mà tandi lo prédzo, lo menistrè, qu'est un bocon bernican, oùt que caquou dévezavé, et, ein se vêreint contrè lè bancs dâi fennèz, y a déemandé qu'on sè cäisai. La Rosette a Rodo, qu'est prao tabousse et que crâi que lo menistrè la vouâite, lâi fâ :

— N'est pas no, monsou lo menistrè, l'est clliâo z'homo !

— Oh ! eh bin, tant mî, repond lo menistrè, cein sara pe vito fini !

#### LE PRINTEMPS

ES vers que voici datent d'avril 1884. Ils ont été publiés dans le *Don Quichotte*, sous la signature de Ch. Gilbert-Martin. La France balaillait alors contre les Kroumirs. Qu'était-ce, à côté de la conflagration actuelle ? Ces vers ne sont-ils pas doublement de saison ?

Ce n'est plus, en ce temps morose, Le Printemps style Pompadour, Joli comme un bouton de rose, Enrubanné comme un amour ;

Ce n'est plus le blondin qui joue Dans les prés avec un chevreau, La lèvre rieuse, et la joue Peinte, par Monsieur Bouguereau ;

Ce n'est plus l'Avril qui babille Avec l'écho jaseur des bois, Et qui guide sous la charmille Les amoureux en tapinois.

Le Printemps, en cet an de grâce, Porte de la barbe au menton, Et, corbleu ! d'une voix de basse Commande aux feux de peloton.

Un rude souffle de bataille Emporte Zéphyr alarmé. Pour frapper d'estoc et de taille Le dieu des roses s'est armé.

Contre les Kroumirs en maraude Le Printemps s'équipe, et Phébus Sous ses rayons de pourpre chaude Fait pousser des moissons d'obus.

L'instant est venu d'en découdre. Tant pis pour les mères en pleurs. Les âcres parfums de la poudre Se mêlent aux parfums des fleurs.

Tyrcis, qui tout à coup se cabre, Echange, comme un vrai luron, Sa houlette contre un grand sabre Et ses pipeaux contre un clairon.

Le rossignal, devenu brave, Et prix d'un belliqueux élan, Au lieu de sa note suave, S'essaie à chanter *Rataplan*.

Un corbeau traverse l'espace, Flairant de sinistres repas, Et, d'un ton guilleret, croasse : « On me met le couvert là-bas ! »

Ce n'est que combats et fanfare. Enfin, ce Printemps en courroux, A tout l'air du général Farre.

Moi, j'aimais autant l'autre. — Et vous ?

#### A PROPOS D'UN « VILLAGE SUISSE »

À cette heure tragique de l'histoire du monde où, par contre coup, nous nous chamaillons entre Suisses ; où nous discourrons et polémiquons, beaucoup trop, à vrai dire, sur ce qui nous unit et ce qui nous divise ; où des personnes dont le scepticisme est par trop complaisant parlent déjà — quel grand mot ! — de la fin de la Suisse, rappelons quelques lignes de Samuel Cornut.

Elles furent écrites, ces lignes, au commencement de 1900, à l'occasion de l'édification du « Village Suisse » une des attractions de l'Exposition universelle qui eut lieu à Paris, cette année-là.

Après avoir mentionné plusieurs des objections qui, non sans raison, certes, furent faites à ce projet, Samuel Cornut, dans la *Gazette* terminait ainsi une description du Village suisse à Paris, dont il venait de visiter les chantiers.

« Je ne puis donner ici que mes impressions, non point un jugement : l'œuvre immense est loin d'être achevée, et il faut, pour la deviner sous les échafaudages, à la fois quelque imagination et les souvenirs de l'Exposition de Genève. Toutefois, je crois qu'on peut dorénavant donner tort à ceux dont le patriotisme ou les convictions artistiques prennent l'alarme : ce